

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 31 Octobre 2011

| Nombre de membres |          |                           |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents         | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 13                | 10       | 10                        |

| Vote           |
|----------------|
| A la majorité  |
| Pour : 10      |
| Contre : 0     |
| Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-préfecture de Cognac

Le : **03 NOV. 2011**

Et  
Publication ou notification du :

**04 NOV. 2011**

L'an 2011, le 31 Octobre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bassac s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame ROY Nicole, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/10/2011. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/10/2011.

**Présents** : Mme ROY Nicole, Maire, Mmes : GIRARD Sylvie, ROUHAUD Monique, VERGNAUD Marie-Noëlle, MM : CRÉMOUX Jackie, DUXENT Michel, FICOT Richard, LACROIX Éric, LAVENAT Dominique, MEUNIER Jean-Jacques

Excusé(s) : MM : BERTRAND Fabrice, RAYNAUD Denis

Absent(s) : M. SABATER Michel

**A été nommée secrétaire** : A été nommée secrétaire : Mme GIRARD Sylvie

**2011-22 – Institution de la taxe d'aménagement sur le territoire de la commune de BASSAC**

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants ;

**Le conseil municipal décide,**

- d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de **3 %**

La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2014). Toutefois, le taux fixé ci-dessus pourra être modifié tous les ans. Elle sera transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 02/11/2011  
Le Maire  
Nicole ROY

